# HD-05 Remplacement du joint d'arbre de bâbord et de tribord Partie 1 : PORTÉE

1.1 Le présent devis vise à remettre en état les deux (2) joints 840 MOD 800 MA.

# Partie 2 : RÉFÉRENCES

## 2.1 Dessins de référence et données de plaque signalétique

- **2.1.1.** LIPS, dessin n° A006682
- **2.1.2.** La personne-ressource chez WARTSILA/LIPS est :

Ron Van der Linden

Téléphone : 902-861-1993, réf. LIPS, dessin n° A1-11582, prop.

Diamètre : 4 800 mm Matériau : Cunial

Masse par pale : environ 3 500 kg x 4 pales Masse du moyeu de l'hélice : 23 678 kg

- **2.1.3.** Aménagement LIPS de la ligne d'arbre, dessin nº A006759
- **2.1.4.** Joint avant LIPS Waukesha, dessin no A109716

#### 2.2 Normes

- **2.2.1.** Les bulletins techniques et les normes établies par la Garde côtière, qu'il faut suivre pour l'exécution du présent devis, sont indiqués ci-dessous. Des exemplaires de ces bulletins et normes sont disponibles auprès de l'autorité technique de la Garde côtière canadienne (GCC).
- **2.2.2.** Manuel de sécurité de la flotte de la Garde côtière canadienne (MPO 5737)
- 2.2.3. Procédures ISM d'accès aux espaces clos de la Garde côtière 7.D.9
- **2.2.4.** Procédures ISM de travail à chaud de la Garde côtière
- **2.2.5.** Procédures ISM de protection contre les chutes de la Garde côtière
- **2.2.6.** Spécifications de soudage de la GCC concernant les matériaux ferreux, révision 4 (TP6151 E)
- **2.2.7.** Bureau canadien de soudage, version la plus récente de la norme CSA 47.1, section I, II ou III
- **2.2.8.** SSPC-SPT

### 2.3 Règlements

2.3.1. Règlement sur les machines de navires, Loi sur la marine marchande du Canada

## 2.4 Équipement fourni par le propriétaire

**2.4.1.** Sauf indication contraire, l'entrepreneur doit fournir tous les matériaux, tout l'équipement et toutes les pièces nécessaires à la réalisation des travaux indiqués.

# **Partie 3: DESCRIPTION TECHNIQUE:**

#### 3.1 Généralités

**3.1.1.** L'entrepreneur retiendra les services du représentant détaché pour tous les travaux relatifs à ce point qui doivent être exécutés conformément aux instructions du

- fabricant recommandé et sous la direction du représentant détaché de WARTSILA/LIPS.
- **3.1.2.** L'entrepreneur doit prévoir une allocation de 50 000 \$ pour les services et les frais de déplacement d'un représentant détaché qui seront ajustés à la hausse ou à la baisse à l'aide du formulaire 1379 sur présentation des factures justificatives.
- **3.1.3.** Remarque : Il incombe à Wärtsilä d'effectuer l'usinage en fonction de l'allocation du joint divisé en bronze phosphoreux, conformément aux instructions d'installation et l'aide de l'entrepreneur au besoin.
- **3.1.4.** L'entrepreneur doit prévoir 150 heures pour aider le représentant détaché et assurer l'expédition et la réception des joints aux fins d'usinage.
- **3.1.5.** Le joint doit être assemblé dans le bon ordre, en prenant soin lors du montage du logement concentrique à l'enveloppe. Des mesures doivent être prises avant et après l'assemblage afin de s'assurer que l'alignement est parfait. Trois (3) copies dactylographiées des mesures finales doivent être remises au mécanicien en chef.

### 3.2 Emplacement

3.2.1.

#### 3.3 Éléments faisant obstacle

**3.3.1** Il incombe à l'entrepreneur de repérer les éléments faisant obstacle, de les retirer et de les entreposer temporairement, puis de les réinstaller à bord.

### **Partie 4: PREUVE DE RENDEMENT:**

- 4.1 Inspection
  - **4.1.1.** Tous les travaux doivent répondre aux exigences du mécanicien en chef, du représentant désigné de Wärtsilä et de l'inspecteur de la DSMTC.
- 4.2 Mise à l'essai

S. O.

#### 4.3 Certification

S.O.

#### **Partie 5 : PRODUITS LIVRABLES :**

# **5.1** Dessins et rapports